



COMMUNIQUÉ DE LA CNL.16

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

La CNL sort en tête à LOGÉLIA et à l'OPH de l'ANGOUMOIS

Avec 68 % à LOGÉLIA

et 40,27 % à l'OPH de l'ANGOUMOIS,

La CNL enlève 5 sièges sur les 8 sièges à pourvoir.

LOGÉLIA : Inscrits : 6445 Votants : 1536 (23,83 %) Exprimés : 1510
CNL : 1026 votes, soit 68 % 3 élus
CLCV : 484 votes, soit 32 % 1 élue

Sont élus Pour la CNL : Brigitte BONNEAU, Robert LAFLEURIEL, Lucette DUBOIS
 Pour la CLCV : Sylvie CHEVALIER

OPH. de l'Angoumois : Inscrits : 3240 Votants : 488 (15,06 %) Exprimés : 447
CNL : 180 votes, soit 40,27 % 2 élus
CLCV : 172 votes, soit 38,48 % 1 élu
AFOC (FO) : 94 votes, soit 21,03 %, 1 élu

Sont élus Pour la CNL : Claudine CHAZEAU, Nicolas BALEYNAUD
 Pour la CLCV : James BISCUIT
 Pour l' AFOC : Pierre ROUGEMONT

Il apparaît clairement que les campagnes d'actions menées par la CNL, tant contre les charges nouvelles des **Résidentialisations**, que pour la gratuité des modifications des Antennes pour la réception de la **TNT**, ou pour le blocage des loyers et des prix de l'énergie (gaz, électricité) ont pesé lourd dans le vote des locataires des HLM.

La **Confédération Nationale du Logement** (CNL) récolte ainsi le fruit de ses luttes ces deux dernières années pour la défense des intérêts des locataires.

Si nous avons gagné pour la **TNT**, la CNL appelle les locataires à poursuivre leur action contre les charges nouvelles imposées par les **Résidentialisations** et pour que les villes concernées continuent l'entretien des espaces extérieurs, des voies et réseaux de nos cités.

Soyaux, le 2 décembre 2010